



390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Chargé de mission (H/F) procédures et projets d'aménagement

Référence de l'offre : Direction Aménagement Logement Environnement – Réf. 038261005000826
Référentiel CNFPT : Chef ou cheffe de projet foncier, urbanisme et aménagement (fiche n°D1B/03)
Date de diffusion : 5 octobre 2026
Nombre de poste : 1

Poste à pourvoir : 1^{er} janvier 2027
Date limite de candidature : 6 novembre 2026

Date prévisionnelle de l'entretien : 23 novembre 2026

Type d'emploi : Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement : Poste permanent

Grade : Des Ingénieurs - catégorie A – (filière technique)
Des attachés - catégorie A – (filière administrative)

Lieu de travail : La Passerelle – 246, rue du Pré de l'Horme 38 920 Crolles

Temps de travail : Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)

Environnement de travail : Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

La **direction de l'Aménagement, du Logement et l'Environnement (DALE)** est composée de 28 agents et comprend 3 services : Application du Droit du Sol et Système d'Information Géographique, Foncier et Habitat, Environnement et Transitions.

Le service Habitat-Foncier compte 9 agents : une responsable de service, 3 chargés de mission Foncier, travaillant avec l'ensemble des directions opérationnelles de l'intercommunalité (acquisitions, cessions, actes fonciers divers), 4 agents chargés d'actions en faveur du Logement (suivi du Programme local de l'habitat, des actions liées au logement social et à la réhabilitation du parc privé, d'une Opération de Revitalisation des Territoires, de l'accueil et des demandes de logement social), un chargé de mission Procédures complexes d'aménagement.

Descriptif du poste : Sous la responsabilité directe de la responsable de service, vous contribuez à la réussite des projets de la communauté de communes et accompagnez ceux de ses principaux partenaires, répondant aux intérêts et aux besoins du développement du territoire intercommunal.

Vous mettez en œuvre des procédures complexes d'aménagement et assurez un travail collaboratif et en transversalité avec l'ensemble des acteurs. Vos missions s'inscrivent dans une logique globale d'aménagement durable du territoire. Vous accompagnez plus spécifiquement les projets du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise. Les projets suivis concernent en particulier la création et l'extension des zones d'activités économiques et des aires des gens du voyage, la réalisation d'équipements publics et d'infrastructures d'une certaine importance.

Missions : Concevoir et mener des projets d'aménagement complexes

- Analyser le contexte des projets d'aménagement, afin de définir et planifier une stratégie adaptée et une organisation efficiente.

- Piloter les projets d'aménagement : identifier les objectifs poursuivis, proposer un montage pertinent, définir les moyens nécessaires, coordonner les partenaires, identifier et répondre aux besoins (ingénierie, conseils, ...) par l'aide de prestataires, séquencer et respecter les calendriers, etc.
- Mettre en œuvre les procédures d'aménagement conformes aux projets attendus (choix et définition, application et anticipation de la réglementation, suivi et contrôle, bilan).
- Définir, suivre et contrôler les missions des prestataires et des opérateurs selon les montages retenus (direct en régie ou en mandat ; indirect en concession d'aménagement ou en quasi-régie ; partenariat public-privé).
- Etablir les pièces des dossiers de consultation marchés publics des études et des contractualisations. Analyser les offres des candidats.
- Partager, conserver, et communiquer : produire des synthèses (notes, présentations), animer des réunions techniques, apporter des conseils, définir une programmation opérationnelle, etc.

Aménagement territorial et Mobilités

- Contribuer aux réflexions sur l'aménagement du territoire, portées par la CCLG, dont les nouveaux équipements et infrastructures communautaires, au service des directions qui le demandent.
- Contribuer à une analyse prospective globale des mobilités sur les politiques d'aménagement du Grésivaudan.
- Suivre et faciliter les projets du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG), en particulier l'élaboration, puis la mise en œuvre, de son Plan de Mobilité et la réalisation de ses projets d'infrastructures.
- Participer activement aux réunions techniques du SMMAG.
- Suivre et faciliter les projets d'aménagement des autres partenaires liés aux mobilités sur le territoire : SNCF (ligne Lyon-Turin), AREA, Département.

Spécificité(s) du poste :

Déplacements réguliers sur le territoire du Grésivaudan.
Réunions ponctuelles en soirée.

Diplôme(s) :

BAC + 5 en Aménagement, Droit public, Urbanisme, Génie civil ou équivalent.

Profil demandé

- Maîtrise du fonctionnement et du cadre réglementaire des collectivités territoriales
- Maîtrise du droit de l'urbanisme, du droit de l'environnement, des marchés publics
- Maîtrise des techniques de gestion de projet
- Qualités rédactionnelles et opératives
- Connaissance des systèmes d'information géographique
- Capacité à organiser, analyser, synthétiser
- Force de proposition, aptitude au reporting
- Qualités d'écoute et de pédagogie, facilitant l'explication et la retranscription des sujets complexes
- Adaptabilité, esprit d'initiative, réactivité
- Sens de l'organisation, des priorités et des responsabilités

Permis et/ou habilitation(s)

Permis B exigé

Rémunération

Salaire **minimum** par mois de **1944.49 € brut** (échelon 1) + **600 € brut prime fonction + prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération.

Avantages

- Aménagement du temps de travail
- Télétravail.
- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).
- Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Procédure

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administrative.

Contact

Pour tout renseignement sur le poste contacter : **Mme Judith Duchemin**, responsable de service : jduchemin@le-gresivaudan.fr

Règle statutaire

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2° du CGFP).

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.